

- COMMUNIQUÉ -

Tribune des magistrats dans Le Monde

Le 9 décembre 2021

Le Conseil supérieur de la magistrature a reçu le mardi 7 décembre les neuf magistrats auteurs de la tribune aujourd'hui signée par plus de 6000 magistrats, auditeurs de justice et fonctionnaires. Il a entendu leur message, qui exprime certains des constats qu'il fait à l'occasion des auditions et missions qu'il mène dans toutes les juridictions.

Il estime que les problématiques soulevées posent des questions d'indépendance de la magistrature, car il ne peut y avoir d'indépendance lorsque les conditions d'exercice professionnel sont en contradiction avec les exigences éthiques et déontologiques.

Il lui semble important que les difficultés rapportées soient prises en compte dans toute leur ampleur, y compris en ce qu'elles posent la question de l'insuffisance des moyens alloués aux services judiciaires.

Il lui semble tout aussi important que la considération qui doit être portée aux magistrats et fonctionnaires, qui travaillent dans des conditions souvent dégradées, leur soit manifestée.

Il poursuivra les réflexions qu'il mène sur la situation actuelle, l'avenir de l'institution judiciaire en général et de la magistrature en particulier.

Il se tient à la disposition du Président de la République, conformément à l'article 64 de la Constitution, et du comité des Etats Généraux de la Justice pour partager cette réflexion.

Contact presse

Jean-Baptiste Crabières

Secrétaire général adjoint du Conseil

communication.csm@justice.fr